

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	9

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
9	0	1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10/11/2023
Mise en ligne sur le site internet le 10/11/2023

L'an 2023, le 8 Novembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/10/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusés : ayant donné procuration : Mme LECLERE-PIERRE Christel à M. PELÉ Jean-Yves, M. DOUCET Yann à Mme THOMAS Valérie
Excusé(s) : MM : COLIN Pascal, MILLET Jean-Luc

Absent(s) : Mme GIRALDO Ludivine

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D23_049 – Réfection du mur au 4, rue des vallées

En raison de son attache au dossier, Mme Sylvie THIROT ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire explique que le mur situé entre le 4, rue des vallées et le 1, rue de la cure est très abîmé.

Le devis présenté par l'entreprise Thiot s'élève à 2 156.00 € H.T. soit 2 580.00 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil municipal, à la majorité :

- **APPROUVE** la proposition de l'entreprise Thiot pour un montant de 2 156.00 € H.T. soit 2 580.00 € T.T.C
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/11/2023
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

